

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

DDT 28
Un service de l'Etat à vos côtés

Comment nous contacter ?

Pour un projet complexe

- le service connaissance et conseil aux territoires
Tél : 02 37 20 40 54
mail : ddt-scct@eure-et-loir.gouv.fr

Pour une thématique identifiée

- *le service de la gestion des risques, de l'eau et de la biodiversité*
Tél : 02 37 20 40 09
mail : ddt-sgreb@eure-et-loir.gouv.fr
- *le service de la sécurité routière et bâtiments*
Tél : 02 37 20 41 78
mail : ddt-serba@eure-et-loir.gouv.fr
- *le service économie agricole*
Tél : 02 37 20 40 54
mail : ddt-sea@eure-et-loir.gouv.fr
- *le service aménagement, urbanisme et habitat*
Tél : 02 37 20 40 61
mail : ddt-sauh@eure-et-loir.gouv.fr

Pour vous informer d'une politique de l'État rendez-vous sur :

<https://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

17 pl. de la république
28000 Chartres
Accueil DDT : 02 37 20 40 60

DDT 28
Un service de l'Etat à vos côtés

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

PRÉFET
DE L'EURE-
ET-LOIR
Liberté
Égalité
Fraternité

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS DE TERRITOIRE

Arrivé fin 2019 en tant que Directeur Départemental des Territoires de l'Eure-et-Loir, je souhaite profiter de l'installation récente des conseils municipaux et communautaires pour vous rappeler que la DDT est à vos cotés pour vous accompagner dans vos projets.

Je sais le défi que constitue l'exercice d'un mandat local, particulièrement lorsque les compétences des collectivités n'ont cessé de s'élargir ces dernières années. Je souhaite, par cette plaquette, vous présenter un aperçu de la variété des missions portées par la DDT ; un service déconcentré de l'État sur lequel vous pouvez vous appuyer pour mener à bien votre mandat.

Forte de ses 130 agents regroupés à Chartres, la DDT porte au plus près des territoires les politiques publiques des ministères de la transition écologique, de l'agriculture et de l'alimentation et de l'intérieur. Cela signifie que mes six services métiers mettent leurs compétences au service de votre collectivité dans des champs aussi divers que : l'aménagement, l'urbanisme et l'habitat, la gestion des risques, de l'eau et de la biodiversité, l'éducation et la sécurité routière, la qualité et l'accessibilité des bâtiments et l'économie agricole.

Les agents de la DDT se tiennent donc prêts à apporter leur expertise aux collectivités du territoire eurélien, afin de les accompagner dans leurs réflexions et leurs projets, par un conseil

Vous retrouverez ainsi, dans la double page intérieure de cette plaquette, un visuel représentant l'ensemble des missions portées par la DDT. J'espère qu'il vous permettra de mieux nous connaître.

Guillaume BARRON,
Directeur Départemental
des Territoires d'Eure-et-Loir.



NOS MISSIONS EN DDT28

Cadre de vie

Revitalisation des centralités

- Accompagnement des intercommunalités dans les projets de territoire par la mobilisation des outils action coeur de ville, petite ville de demain, action bourg-centre et opération de revitalisation de territoire

Développement des énergies renouvelables

- Conseil et accompagnement des collectivités territoriales et des porteurs de projets (éolien, photovoltaïque, réseau de chaleur, méthaniseur...).

Publicité

- Lutte contre les pollutions visuelles : réglementation des dispositifs publicitaires

Bruit

- Lutte contre les nuisances sonores : Carte de bruit, plans de Prévention d'exposition au bruit

Habitat Privé

- Accompagnement des collectivités dans la définition et le suivi de dispositifs opérationnels d'amélioration de l'habitat financés par l'Anah
- Attribution des aides aux travaux de l'Anah aux propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de copropriétaires (travaux de rénovation énergétique, de maintien à domicile ou travaux lourds)
- Conventionnement des logements locatifs (dispositif louer abordable)

Politique de l'habitat

- Participation à la définition et à la mise en œuvre d'une politique partenariale de l'habitat (suivi du plan départemental, des programmes locaux de l'habitat et des documents d'urbanisme)
- Orientation de la production des logements et portage des enjeux nationaux de l'habitat sur les territoires

Habitat Public

- Gestion du financement de l'offre nouvelle et suivi des opérateurs de logements locatifs sociaux
- Accompagnement de projets en quartier politique de la ville (dont programmes subventionnés par l'agence nationale pour la rénovation urbaine)
- Participation à l'animation des conférences intercommunales du logement

Mobilités

- Limiter l'usage individuel de la voiture en promouvant : plan de mobilité, plan vélo, autopartage, transport en commun, transport à la demande
- Accompagnement des autorités organisatrices de mobilité : intercommunalités et région

Sécurité routière

- Gestionnaires routiers et des plans de circulation lors de travaux de voirie et instruction des demandes de transports exceptionnels
- Conseil et appui aux collectivités territoriales en matière de sécurité des infrastructures routières

Education routière

- Coordination et animation de la sécurité routière et animation d'un groupe de travail
- Organisation des examens du permis de conduire

Accessibilité / Qualité de la construction

- Conseil et appui aux collectivités territoriales en matière d'accessibilité
- Instruction des dossiers de mise en accessibilité des établissements recevant du public
- Promotion de la qualité de la construction et de la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments

Urbanisme opérationnel

- Instruction des actes d'urbanisme de compétence État (communes RNU), de compétence Préfet sur l'ensemble du département et des communes compétentes sous conditions
- Animation des réseaux départementaux d'instructeurs en droit des sols et des personnels de mairies, conseils aux élus, professionnels et usagers
- Portage des politiques publiques au travers de l'animation et l'analyse des documents soumis aux commissions départementales
- Contrôle de légalité des actes d'urbanisme pour la préfecture et accompagnement des élus dans l'exercice de leur pouvoir de police de l'urbanisme

Aménagement du territoire

- Accompagnement de l'élaboration des documents d'urbanisme et aide ponctuelle à l'intégration de projets particuliers
- Mise en œuvre des politiques publiques de zéro artificialisation nette, de préservation de la biodiversité et des démarches éviter/réduire/compenser

Prévention des risques et gestion de crise

- Elaboration et suivi des plans de préventions des risques naturels (inondation et mouvement de terrain)
- Appui technique pour la gestion de crise

Système d'Informations Géographique (SIG)

- Numérisation des documents d'urbanisme : ouverture des droits et accompagnement des collectivités
- Valorisation des données auprès des administrations d'État, collectivités territoriales, chambres consulaires, bureaux d'études et grand public

Préservation des ressources en eau

- Conseil auprès des collectivités dans la protection des aires de captage d'eau potable
- Attribution des droits de prélèvements dans les cours d'eau et nappes phréatiques
- Qualité de l'eau : mise en oeuvre de la directive nitrates
- Instruction et contrôle des plans d'épandage des boues urbaines
- Contrôle des stations d'épuration

Développement rural

- Gestion du foncier agricole : préservation, compensation agricole, zones de non traitement, contrôle des structures, statut du fermage, suivi des dossiers SAFER
- Hébergement touristique et programme LEADER
- Circuits courts

Evolution des pratiques agricoles

- Suivi des filières
- Accompagnement, promotion de l'agro-écologie et des pratiques innovantes
- Aides pour une agriculture durable

Aides aux exploitations agricoles

- Aides de la politique agricole commune : installation, droits à paiement de base, aides à la production et aux investissements
- Soutien aux exploitants en difficulté
- Mesures d'urgence en cas de crise

Continuité écologique

- Suivi et élaboration de la trame verte et bleue, travail avec les syndicats de rivière (restauration et entretien des cours d'eau)
- Effacement des obstacles à l'écoulement
- Conseil, expertise et instructions des dossiers concernant tous les travaux et aménagements soumis à la loi sur l'eau

Préservation de la biodiversité

- Protection des espèces et espaces remarquables
- Suivi des zones Natura 2000
- Gestion forestière durable
- Encadrement de la chasse
- Police de l'environnement



Accompagnement des projets complexes

- Rôle de coordination de l'ensemble des réglementations et accompagnement de projets nécessitant une ingénierie complexe
- Mobilisation des dispositifs financiers et des différents partenaires